



HAL
open science

Reconstruction et/ou destruction. Le patrimoine menacé au Proche-Orient: aperçus sur Beyrouth et Bagdad.

Caecilia Pieri

► **To cite this version:**

Caecilia Pieri. Reconstruction et/ou destruction. Le patrimoine menacé au Proche-Orient: aperçus sur Beyrouth et Bagdad.. *Patrimoines: revue de l'Institut national du patrimoine*, 2014, 10, pp.54-61. halshs-01162675

HAL Id: halshs-01162675

<https://shs.hal.science/halshs-01162675>

Submitted on 11 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Caecilia Pieri

Reconstruction et/ou destruction

Le patrimoine menacé au Proche-Orient : aperçus sur Beyrouth et Bagdad

Responsable de l'Observatoire urbain à l'Institut français du Proche-Orient, basé à Beyrouth, Caecilia Pieri dirige le programme de recherches « Patrimonialisation de la ville moderne au Proche-Orient : villes, territoires, mémoires ». Titulaire d'un doctorat d'histoire sur la transformation urbaine de la capitale irakienne au ^{xx}e siècle, elle est l'auteur d'un premier livre sur l'architecture éclectique de Bagdad en 2008 (*Bagdad Arts Déco, architectures de brique 1920-1950*). Elle prépare actuellement la publication de sa thèse à paraître dans l'hiver 2014 aux Presses de l'Ifpo sous le titre : *Bagdad 1914-1960, la fabrication d'une capitale moderne*.



Au Liban et en Irak, la notion de patrimoine est largement sujette à caution. Restrictive, elle privilégie encore l'angle « monument historique », au détriment du patrimoine urbain, domestique ou moderne. En raison de l'absence de protection

juridique ou institutionnelle ad hoc, la confrontation est directe entre préservation et multiples enjeux. Ainsi le remarquable patrimoine Art Déco et moderne de Beyrouth est-il paradoxalement menacé davantage par la reconstruction qu'il ne l'avait été par les bombardements. Quant à Bagdad qui, avec les guerres et l'embargo, subit depuis quarante ans un véritable génocide culturel avec l'exode de sa classe moyenne cultivée, elle mettra des décennies à se relever. Peut-on seulement parler d'avenir pour son patrimoine ?

Un enjeu hautement conflictuel

Au Liban et en Irak, la notion de patrimoine (turath en arabe) est largement sujette à caution. Restrictive, elle est liée à un statut traditionnel qui privilégie encore l'angle « monument historique » au détriment de son élargissement – dans l'espace (patrimoine urbain et non plus seulement architectural, vernaculaire ou domestique et non plus seulement monumental, etc.) comme dans

le temps (patrimoine récent ou moderne et non plus seulement ancien ou archéologique). Pourtant, outre la convention Unesco de 1972 sur le patrimoine moderne, les programmes Euromed se sont spécialisés dans la régénération urbaine au sud de la Méditerranée pour les villes dites « historiques » (par opposition aux sites archéologiques)¹. En outre, l'émergence du champ du patrimoine dans la commande urbanistique est récente, mais significative². Or, comme nous le mentionnions lors d'un colloque sur l'espace patrimonial moderne au Proche-Orient, « les cadres juridiques et réglementaires, au Liban par exemple, ne sont pas au diapason de la conscience patrimoniale et l'on parle toujours de Direction générale des Antiquités sans même que la notion de patrimoine, à plus forte raison de patrimoine moderne, ait droit de cité dans les institutions publiques. La notion d'espace patrimonial moderne est donc une construction composite, dont, au Proche-Orient, le flou juridique qui la caractérise encore est proportionnel à la multiplicité de ses formes³ ». Au Liban comme en Irak, cette notion souffre de plusieurs handicaps. La perception de la ville moderne y est encore parfois dotée d'une connotation négative liée au souvenir de l'occupation coloniale, européenne ou ottomane. Le patrimoine moderne souffre en outre d'une forte concurrence du patrimoine archéologique, et ce point est d'autant plus paradoxal que l'archéologie a pourtant été, depuis Bonaparte, le bras armé



de la colonisation européenne en Orient⁴. En raison de l'absence de protection juridique ou institutionnelle *ad hoc*, la confrontation est directe entre préservation et multiples enjeux (fig. 1) : économiques (spéculation), donc enjeux de pouvoir et politiques ; enjeux mémoriels douloureux et récents ; enjeux identitaires d'autant plus sensibles dans ces deux pays que les équilibres confessionnels y sont toujours plus délicats, voire précaires.

Le foncier, « pétrole » du Liban : entre pactole et malédiction

Au Liban, la loi sur les Antiquités remonte à 1933 et ne reconnaît que les monuments antérieurs au ^{xviii}e siècle. Les monuments postérieurs sont classés sur initiative spéciale de la Direction générale des Antiquités (DGA), seule habilitée dans le domaine⁵. Un projet de loi sur les secteurs sauvegardés traîne depuis 1994. En dehors de la DGA, un des principaux acteurs de la préservation est le CDR (Conseil pour la reconstruction et le développement), mais dans le cas de Beyrouth, la reconstruction consécutive à la guerre civile (1975-1991) est également intimement liée à l'existence

de la société Solidere (Société libanaise pour le développement et la reconstruction de Beyrouth). Il faut en connaître l'histoire pour comprendre pourquoi aujourd'hui le mot « reconstruction » au Liban est pratiquement devenu synonyme de destruction⁶. La création de Solidere fut votée par le Conseil des ministres en 1994 pour aménager et reconstruire le centre-ville, particulièrement endommagé pendant la guerre civile, conformément à un schéma directeur qui comportait notamment le financement des opérations de reconstruction, l'exécution des infrastructures, la promotion immobilière et l'administration des biens. En fait, c'était une société privée dont Rafic Hariri, homme d'affaires libano-saoudien, était l'actionnaire principal et avait été nommé président du Conseil en 1992. Après de multiples rebondissements, cette coalition entre pouvoir politique et puissance financière/immobilière a peu à peu entraîné la marginalisation des acteurs publics, en particulier de la municipalité. Les ayants droit ont été expropriés et indemnisés selon des

Fig. 1. Au Moyen-Orient, la spéculation non régulée entraîne souvent la destruction d'un patrimoine moderne en bon état, mais non protégé. Beyrouth, quartier de Badaro.

Fig. 2. Beyrouth : reconstruction, gentrification et destruction composent un paysage urbain de plus en plus anarchique.



procédures souvent attaquées en justice comme anticonstitutionnelles, et le processus a été marqué par de nombreux scandales et passe-droits en faveur de certains : de gros propriétaires, mais aussi par exemple des squatters chiites, dont la situation tenait parfois aux négociations directes entre le Hezbollah et le président du Conseil. De plus, Solidere a bénéficié d'avantages fiscaux conséquents en recevant 60 hectares de remblais à exploiter en échange des travaux d'infrastructures à effectuer pour le compte de l'État⁷.

La subtilité du slogan de Solidere consistait à fonder son prestige sur l'affichage symboliquement réparateur de la restauration d'un passé grandiose : « Beirut ancient city of the future ». De fait, Solidere a financé plusieurs années de fouilles archéologiques en centre-ville. Il est vite apparu cependant que la préservation du patrimoine ancien – phénicien et romain – se trouvait habilement manipulée en tant que socle de refondation d'un futur atemporel, au détriment de la réhabilitation immédiate et réelle des espaces publics véritablement patrimoniaux qui constituaient avant la guerre le cœur de la vie civique et populaire, à savoir le centre-ville et les souks. Ce faisant, Solidere instaurait un modèle de reconstruction « verticale » aux mécanismes de décision opaques excluant *de facto* toute participation des habitants et dénuée de tout projet réellement civique car collectif. Le cœur même de la ville, restauré de manière techniquement

impeccable, est devenu au fil des années un paysage urbain décoratif mais lisse à l'excès car vidé de ses habitants. Aujourd'hui, il s'agit d'une aire privatisée et sécurisée réservée à la consommation de luxe et semi-luxe, prolongée par quelques poches ultramodernes de grands hôtels ou de tours conçues comme des *gated communities* à l'échelle d'un quartier, surveillées nuit et jour par de nombreux vigiles patrouillant dans les rues. Le discours de Solidere consiste à dire que sans les opérations de préservation réalisées, il ne resterait rien aujourd'hui du cœur de Beyrouth. Or les destructions opérées après la guerre par la société de Rafic Hariri, lorsqu'elle s'appelait encore Oger Liban, puis de 1994 à 1998 par Solidere elle-même, prouvent qu'il n'en est rien, et que la société a par la suite purement et simplement pratiqué une spéculation immobilière classique à l'échelle de tout un centre-ville⁸. Le processus consistant à prétendre *reconstruire*, alors qu'on détruisait l'existant dans les zones valorisables, a été brandi comme le paradigme d'une sorte d'effacement de la mémoire douloureuse censé reformuler le futur ; il est en fait celui d'une amnésie⁹ qui a abouti à recomposer, dans un périmètre limité, délimité et surveillé, un paysage urbain patrimonial à la fois parfait dans sa forme et complètement déconnecté spatialement,

économiquement et socialement du reste de la ville¹⁰. Cette logique néolibérale a, depuis, fait des émules : à Beyrouth, où de nombreux stigmates de la guerre sont encore visibles (ruines, maisons vides et abandonnées, façades criblées d'impacts de balles), la reconstruction n'en finit pas de se prolonger par l'accélération du processus de gentrification des quartiers centraux et péri-centraux qui, comme ailleurs, aboutit à l'éviction d'une population mélangée au profit d'une classe aisée ; à ceci près qu'à Beyrouth, au contraire de ce qui se passe le plus souvent en Europe, « gentrification » signifie avant tout « destruction préalable de l'existant »¹¹ (fig. 2).

Les dispositifs législatifs et juridiques sont lacunaires et directement exposés, sans régulation aucune, aux lois du marché. La valeur foncière est celle du terrain et non celle du bâti ; or, au Liban et à Beyrouth en particulier, cette valeur n'a jamais cessé d'augmenter, même pendant la guerre civile. C'est pourquoi l'on a coutume de dire au Liban que le pétrole du pays, c'est son foncier, pour le meilleur mais aussi pour le pire : le COS (coefficient d'occupation du sol, ou possibilité de construire par rapport à l'emprise existante) est multipliable par 5 en zone 1, centrale, et par 6 en zone 2, péri-centrale, d'où les inévitables destructions permettant de construire assez de

mètres carrés en hauteur, condition *sine qua non* de la rentabilisation de l'achat. Les anciens loyers sont restés bloqués à des montants ridiculement bas, et il n'existe aucune incitation fiscale susceptible d'encourager un propriétaire à restaurer ou entretenir un bâti voué de ce fait à la dégradation lente mais sûre¹². Tout cela est rendu d'autant plus flagrant par l'importance négative du rôle de l'émigration : les maisons, autrefois conçues pour des familles élargies, sont souvent laissées vacantes par la diaspora libanaise, et sujettes à des indivisions complexes dont la seule solution de sortie accessible se réduit à la vente (fig. 3).

Enfin, Beyrouth appartient à ces villes divisées par un profond processus de fragmentation et par la communautarisation de son territoire. Rappelons que le Liban a été créé dans ses frontières actuelles sous le mandat français, en 1920, sur des bases confessionnelles territorialisées. Or, pendant la guerre civile, Beyrouth s'est retrouvée coupée en deux, majorité chrétienne à l'est, majorité musulmane à l'ouest. Les identités



Fig. 3. Les maisons bourgeoises laissées vacantes finissent le plus souvent par être vendues pour sortir de l'indivision.

Fig. 4. Beyrouth : les stigmates de la guerre civile (1975-1991) côtoient encore la spéculation immobilière en plein quartier résidentiel. Ici, rue de Damas, sur l'ancienne ligne de démarcation entre l'est et l'ouest.



se sont spatialisées encore plus fortement qu'elles ne l'étaient auparavant et, au sortir de la guerre, la société libanaise s'est peu à peu reconstituée sur un mode de reproduction basé sur l'appartenance à la communauté bien plus que sur celui de la compétence et du mérite. Cette reterritorialisation identitaire, qui a fait l'objet de nombreuses recherches¹³, peut s'analyser aujourd'hui dans le cadre des études de ce que les Anglo-Saxons nomment les *divided cities* (fig. 4). On en retiendra ici qu'elle compromet, aujourd'hui encore, la possibilité de créer une identité culturelle véritablement nationale, obérant ainsi celle de se projeter dans un espace public et référentiel commun dont le patrimoine serait à la fois un vecteur et un repère.

L'Irak : un pays à la dérive

La situation de l'Irak est autrement plus alarmante. En matière de destructions liées directement à la dernière guerre de 2003, l'attention des médias s'est focalisée sur le pillage du musée archéologique national et, dans une moindre mesure, celui de la bibliothèque nationale, tous deux situés à Bagdad. Il est vrai que ces deux événements ont causé d'irréparables dommages en matière de patrimoine dit « de l'humanité » puisque des pièces uniques ont disparu dans des circonstances dont les enquêtes laissent penser qu'il s'est agi de vols perpétrés, dans

le chaos général, à l'aide de complicités locales sur commande de collectionneurs dans le monde entier. Cependant, dans le pays resté plusieurs mois sans véritable contrôle, cette dernière guerre a d'abord eu pour effet de déchaîner les incitations au pillage de presque toutes les administrations ainsi qu'au trafic d'antiquités jusque-là contenu ; auparavant en effet, la législation prévoyait la peine de mort pour les trafiquants d'antiquités. Or, en 2007, on estimait déjà à cent le nombre des cités sumériennes du sud de l'Irak pillées à 100 %¹⁴. À nos yeux, la véritable tragédie de l'Irak est ailleurs. La guerre de 2003 n'est en effet, si l'on ose dire, qu'un épisode dans une concaténation d'années destructrices pour l'ensemble du pays. Sa caractéristique, compte tenu de l'impréparation, de l'ignorance et de l'idéologie naïvement éradicatrice qui ont prévalu dans les décisions des dirigeants américains et de leurs relais irakiens, est d'avoir provoqué la dislocation des cadres sociaux et fonctionnels qui avaient résisté à trente ans de dictature, dont dix de conflit et treize sous embargo. La dictature, les deux guerres successives (Iran-Irak, 1980-1988 ; Koweït, 1990-1991), puis treize ans de sanctions internationales (sans effet sur le régime, mais qui ont rendu le pays littéralement exsangue) ont eu un effet collatéral dévastateur sur

le long terme : c'est, depuis 1980, et surtout depuis 1991, l'exode quasi continu de la classe moyenne instruite, entraînant une disparition progressive des compétences¹⁵. En outre, depuis 2003, l'ossature administrative et fonctionnelle du pays a été largement démantelée et l'on assiste, depuis 2010 surtout, à une marginalisation sans cesse croissante des personnalités critiques ayant résisté aux tentations de l'exil ou n'ayant pas eu accès à cette possibilité. De manière prévisible, l'évanescence des compétences laisse aujourd'hui la porte ouverte à la prééminence de l'idéologie sur la connaissance et celle du népotisme sur le recrutement, ainsi qu'à la destruction du patrimoine au sens très large du terme, par cynisme ou par ignorance¹⁶. Selon le Gipri, organisme de recherche sur la paix basé à Genève et citant lui-même en 2008 un rapport de l'Unesco, 84 % des établissements d'enseignement supérieur auraient été pillés en 2003, et 40 % des professeurs d'université auraient quitté l'Irak depuis 1991. Entre 2005 et 2008, deux cents d'entre eux auraient été assassinés ; enfin, seuls 7 % de ceux qui restent seraient formés

de sécurité, directeur d'hôtel, chauffeur, cuisinier, etc. Que dire de l'entretien du patrimoine ? Les briques de l'ancien sérail ottoman, le Qushla, ont été partiellement, mais gravement, endommagées par une « restauration » au jet de sable. Une rénovation musclée a permis la disparition, au gymnase Le Corbusier, de nombreux éléments d'origine...¹⁸ Un peu partout en centre-ville les maisons s'écroulent, ou bien, quand elles sont « entretenues », leurs façades de brique autrefois d'une délicate monochromie sont recouvertes d'aluminium multicolore, conférant à ce centre un furieux air de périphérie industrielle (fig. 5). Les mêmes causes entraînent les mêmes effets qu'au Liban, notamment parce qu'une législation obsolète ne permet pas aux propriétaires d'entretenir correctement leur bien. Mais c'est surtout l'émigration continue depuis trente ans qui



Fig. 5. Bagdad : un riche patrimoine urbain du XX^e siècle en plein abandon.

dans la matière qu'ils enseignent, et un certain nombre d'enseignants n'auraient même que le baccalauréat¹⁷. On peut imaginer combien ce manque de qualifications affecte l'efficacité de la reconstruction : dix ans après la fin des opérations militaires *stricto sensu*, les infrastructures ne sont toujours pas réparées ; les administrations sont pléthoriques de bacheliers désœuvrés aux salaires à peine décents ; les métiers courants sont pratiqués sans aucune formation préalable, chacun pouvant bénéficier de passe-droits pour s'improviser garde

provoque la dégradation du parc immobilier. En outre, les migrations internes à l'Irak ont peu à peu amené à Bagdad une population pauvre provenant en majeure partie des campagnes. La ruralisation et la « taudification » gagnent partout du terrain, y compris dans les quartiers les plus centraux et les



Fig. 6. Taudification et ruralisation caractérisent aujourd'hui une partie des quartiers du centre de Bagdad.

plus résidentiels que la guerre de 2003 (fig. 6) avait trouvé semi-déserts, mais à peu près en état... On pourrait aussi évoquer des mesures idéologiques touchant indifféremment patrimoine matériel et immatériel, dans une incohérence manifeste. En 2013, la musique a été déclarée *haram* (interdite) au festival de Babylone, dont la province est tenue par des religieux radicaux¹⁹. Au même moment, un projet pharaonique prévoit la construction d'un opéra à Bagdad par l'architecte anglo-irakienne Zaha Hadid, alors même que l'Irak

n'a jamais eu ni tradition ni public pour l'opéra. Pourtant, l'Irak est célèbre pour avoir donné naissance il y a plusieurs siècles au genre poétique et musical appelé *maqam* qui aurait sans doute, lui, mérité un nouvel auditorium, capable de fédérer un public populaire bien plus large. Enfin, en dehors du Kurdistan, où l'autonomie politique produit un autre type de contexte, d'autres cas de figure et d'autres problèmes, c'est la fragmentation communautaire qui, jointe à une situation sécuritaire catastrophique que



Fig. 7. L'espace urbain à Bagdad est aujourd'hui segmenté par de nombreux murs de béton ; surveillance et privatisation de l'espace public sont devenues constantes.

Bagdad, joue elle aussi contre la perception d'un patrimoine fédérateur. Particulièrement touchée par ce phénomène puisque c'est encore, au centre, largement une ville « mixte » (sunnite et chiite, sans compter les minorités chrétiennes, kurdes et turkmènes), Bagdad a connu une véritable guerre civile urbaine entre 2005 et 2008. Des déplacements forcés de population d'un quartier à l'autre se sont opérés sous la menace et en fonction des appartenances premières, provoquant une forme de régression à l'état prémoderne et de retour à un espace communautaire, réel et imaginaire, qui était le propre de la ville traditionnelle. L'espace urbain est devenu aujourd'hui complètement morcelé en zones sécurisées (fig. 7) et ne reflète plus aucun consensus. La ville offre ainsi la triste illustration d'un paysage fragmenté, à l'image de la segmentation qui affecte les nouveaux modes de gouvernance politique selon une grille surtout confessionnelle et partisane au détriment de la compétence professionnelle et – surtout – de l'engagement citoyen²⁰.

Quel projet commun pour ces sociétés éclatées ?

Par rapport à cet état de fragmentation et de laisser-faire général qui, au Liban, fait le plus souvent le lit de la déréglementation et de la marchandisation d'un patrimoine vu comme une réserve foncière, l'espoir réside peut-être dans sa société civile. La classe moyenne libanaise est généralement cultivée, polyglotte, active, mobile. La jeune génération brasse des références à même de renouveler les variantes critiques dans la gestion d'une ville, donc dans celle du patrimoine comme élément essentiel du cadre de vie. Mais il manque encore les soutiens juridiques et institutionnels et, surtout, la volonté politique de soustraire le patrimoine aux impératifs du marché, tout comme il manque la volonté politique d'en faire un véritable projet de société. Quant à l'Irak, il subit à répétition, depuis quarante ans, un véritable génocide culturel et universitaire. Le pays mettra des décennies à s'en remettre. Peut-on alors seulement parler d'avenir pour son patrimoine ?

Notes

- 1 Informations sur les programmes Euromed : <http://www.euromedheritage.net/intern.cfm?lng=fr&menuID=9&submenuID=7&idnews=812>
- 2 Lire Éric Verdeil, « Marchés, lieux d'exercice et profils professionnels dans l'urbanisme », *Culture et milieux urbanistiques dans le sud de la Méditerranée*. Taoufik Souami, Stéphane Yerasimos (dir.), MAE-ISTED-PRUD-Institut français d'urbanisme, janvier 2004.
- 3 Colloque régional (titre ?), 28 septembre 2012. <http://www.ifpoorient.org/en/node/1150>
- 4 Sur la notion de « concurrence des patrimoines », voir les travaux de Maud Moussi, et notamment « La concurrence des patrimoines : la vieille ville de Tyr à l'épreuve de l'archéologie », dans J.-C. David, S. Müller Celka, « Patrimoines culturels en Méditerranée orientale : recherche scientifique et enjeux identitaires ». Rencontres scientifiques en ligne de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2008. <http://www.mom.fr/2eme-atelier.html> http://www.mom.fr/IMG/pdf/Moussi_edite.pdf
- 5 Il existe une DGA (Direction générale des Antiquités) et une DGU (Direction générale de l'Urbanisme), mais pas de Direction générale du ou des Patrimoines.
- 6 La reconstruction de Beyrouth a donné lieu à une très vaste littérature dont on peut avoir une idée en consultant le catalogue en ligne de l'Institut français du Proche-Orient.
- 7 Voir Éric Verdeil : « Beyrouth, reconstructions manquées : la poursuite de la guerre par le projet urbain ». <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00003808/en/>
- 8 Voir la présentation d'Éric Verdeil : « Beyrouth, entre guerres et reconstructions », 2008,

- http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2008/verdeil/html/index/htm
- 9 Sur l'amnésie comme illusion de reconstruction, voir notamment : <http://blogs.lse.ac.uk/mec/2012/10/17/downtown-beirut-between-amnesia-and-nostalgia/>
- 10 Il serait trop long de citer ici une bibliographie représentative d'un sujet qui depuis 25 ans fait couler beaucoup d'encre au Liban et en dehors. On peut citer les noms de quelques-uns des principaux analystes du phénomène : M. Davie, J. Tabet, J.-L. Arnaud, N. Beyhum... <http://almashriq.hiof.no/lebanon/900/902/MICHAEL-Davie/Discont-imposees.html> <http://www.cartage.org.lb/en/themes/arts/civicsarts/Areaplanning/centralbeirut/centralbeirut.htm> <http://www.csbe.org/e-publications-resources/articles-and-lectures-on-urbanism/deconstructing-beirut-s-reconstruction-1990-200/>
- 11 Sur le rôle de l'État dans le processus de gentrification au Liban, lire l'article d'Hisham el-Ashkar, <http://ifpo.hypotheses.org/3834>.
- 12 Voir Bruno Marot : « La loi sur les anciens loyers : frein ou accélérateur de la gentrification à Beyrouth », <http://ifpo.hypotheses.org/4266>
- 13 Notamment dans le cadre de l'UIR Mémoire du laboratoire CEMAM – université Saint-Joseph de Beyrouth, faculté des Lettres, ou encore dans celui des City Debates de l'université américaine de Beyrouth (« Cities after disaster », session de 2007), dans le programme « Mémoires de guerre au Liban, 1975-1990 », (IFPO) et sa publication éponyme, Franck Mermier et Christophe Varin (dir.), Actes Sud, 2010, etc.

- 14 Lawrence ROTHFIELD (dir.), *Antiquities Under Siege: Cultural Heritage Protection After the Iraq War*, 2008. Lanham (MD), AltaMira Press ; Peter STONE & Joanna FARCHAKH BAJJALY (dir.), *The Destruction of Cultural Heritage in Iraq*, 2008, Woodbridge, Boydell Press. Lire également les rapports très complets rédigés au terme d'une mission d'observation en Irak, juillet 2003, par Jean-Marie Arnoult, sur les bibliothèques, <http://archive.ifla.org/VI/4/admin/iraq2207.pdf>, et par Hala Fattah, Jens Hanssen, Édouard Méténier et Keith Watenpaugh : <http://archive.ifla.org/VI/4/admin/iraq2107.pdf>
- 15 Description édifiante de la situation dans un article de Suad Mehdi sur l'architecture en Irak des années 1990, accessible par le lien http://archnet.org/library/documents/one-document.jsp?document_id=9460. Depuis, Suad Mehdi a elle-même quitté l'Irak.
- 16 Raymond W. BAKER, Shereen T. ISMAEL & Tareq Y. ISMAEL (dir.), *Cultural Cleansing in Iraq: Why Museums were Looted, Libraries Burned and Academics Murdered*, Londres, PlutoPress, 2010.
- 17 Rapport du Gipri <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.gipri.ch/risipri2/spip/spip.php?article8&title=www.gipri.ch>
- 18 Pour plus de détails : <http://ifpo.hypotheses.org/3706>
- 19 Selon l'archéologue Lamiya Gaylani-Werr, entretien à Londres le 1^{er} septembre 2013.
- 20 Sur la communautarisation de l'espace urbain à Bagdad depuis 2007, lire Mona Damluji <http://iaste.berkeley.edu/pdfs/21.2g-Spr10Damluji.pdf>